

# Sérent (56). La Maison des Technologies Paysannes sortira de terre en 2020

*En juin 2020, la Maison des Technologies Paysannes ouvrira ses portes à Sérent. Porté par l'Atelier Paysan, le projet a pu le voir grâce à une campagne de financement participatif. Ce lieu sera dédié à la création, à la formation et aux échanges sur les outils paysans low tech.*

Avec des prix en baisse, des coûts de production en hausse, la multiplication des normes et les frais d'installations astronomiques... l'agriculture française en souffrance, tente de se réinventer pour survivre. Dans un secteur devant faire face à de nombreux défis, des modèles d'agriculture qui tendent vers des modes de productions biologiques et paysans se développent un peu plus chaque jour en France et en Bretagne. Mais dans une économie de marché caractérisé par l'hypercompétitivité, comment allier à la fois productivité, diminution de la pénibilité du travail et achat d'équipements à bas prix ? La réponse se trouve probablement dans le développement des *low tech*, encore appelés *basses technologies*.

## **Les basses technologies au service de l'autonomie des petits paysans**

Elles se nomment Cultibutte, Néo-bucher ou encore Étoiles de boudibinage. Ces technologies, pourtant inconnues du grand public, peuvent être reproduites librement en

autoconstruction

et leurs plans sont accessibles à tous sur le site de l'Atelier

Paysan. Depuis 10 ans, cette coopérative situé à une demi-heure au

nord de Grenoble accompagne, recense, conçoit et diffuse, au travers

de son réseau, des outils de travail s'adaptant aux besoins et usages des petits paysans. Gain de temps, augmentation des rendements

donc de productivité, mais aussi diminution de la pénibilité, voici les promesses de ces nouvelles technologies low tech, testées,

améliorées et approuvées par de nombreux paysans et paysannes.

A

ce jour, ce sont plus de 1000 technologies qui ont été recensés,

plus de 80 tutoriels qui ont été créés et 1600 personnes formées

à la création et à l'utilisation de ces outils innovants.

## **A Sérent (56) la Maison des Technologies Paysannes sortira de terre en 2020**

L'atelier Paysan s'importe en terre bretonne ! A Sérent, sur la ferme de Trévéro, la Maison Technologies Paysannes, actuellement en travaux, sera dédié à la création, à la formation et aux échanges sur les outils paysans. Il sera ouvert à toute personnes souhaitant s'impliquer sur l'élaboration des outils paysans *low tech*. De plus, le bâtiment accueillera des associations œuvrant en faveur d'une agriculture durable. C'est grâce à une campagne de financement

participative que ce lieu pourra voir le jour, en plus d'une aide de nombreux bénévoles et volontaires. L'ouverture est prévue pour le 26 juin 2020.

### Plus d'informations:

- <https://fr.ulule.com/la-maison-des-technologies-paysannes/>
  - <https://www.latelierpaysan.org/>
- 

## Un road-movie à la découverte de la permaculture

*« Permaculture, la voix de l'autonomie » est actuellement diffusé au cinéma. Ce documentaire nous emmène à la rencontre d'expériences et de solutions concrètes d'agroécologie et de permaculture dans pas moins de 10 pays. Le film sera projeté le 12 novembre au cinéma de Gourin (56), avec une intervention de Anne-Laure Nicolas du Domaine du Bois du Barde de Mellionec, à Pornic (44) le 18 novembre avec des acteurs associatifs, et à Vannes (56) le 19 novembre, avec des acteurs locaux pratiquant la permaculture et un permaculteur de la ferme du Bec-Hellouin,*

Qu'est

ce que la permaculture ? Comment chacun peut-il la mettre en pratique sur son territoire ? C'est pour répondre à ces questions que Carine Coisman, réalisatrice, et Julien Lenoir,

éducateur à l'environnement, ont décidé de tourner le documentaire « Permaculture, la voie de l'autonomie ». «Ce projet nous tient à cœur car ils nous concernent directement », expliquent les deux réalisateurs, « Nous sommes des trentenaires et nous nous posons des questions sur nos modes de vie et sur nos choix. Le modèle proposé par la société de consommation ne semble plus être une perspective d'avenir satisfaisante » .

D'où leur envie de partir à la découverte d'expériences dans une dizaine de régions du Monde : Sibérie, Thaïlande, Mongolie, Chine, Inde, mais aussi France. C'est l'occasion de découvrir comment la permaculture est mise en pratique sur ces différents territoires : dans l'agriculture bien entendu, au jardin, mais elle a également des applications dans des domaines divers comme l'énergie, la construction, la solidarité...On découvre ainsi de la culture de spiruline, la phytoépuration, du maraichage, un jardin-forêt, des cultures sur les toits, des éco-constructions...Le film s'achève par un passage en France, avec une présentation du projet « Fermes d'avenir » et ses micro-fermes péri-urbaines en permaculture, en compagnie de Maxime De Rostolan. On retrouve aussi dans le documentaire Vandana Shiva, célèbre écologiste, écrivain et féministe indienne qui œuvre pour la conservation des semences, Krishna McKenzie, permaculteur près de Pondichéry, ou encore Lia Sommer, créatrice du premier centre de permaculture à Hangzhou en Chine.

Filmé comme un road-movie, « Permaculture : la voie de l'autonomie » propose en un peu plus d'une heure un beau voyage à la découverte de la permaculture, concept très en vogue pas toujours facile à appréhender. De rencontres en rencontres, on s'aperçoit que plus qu'une technique, la

permaculture est un véritable art de vivre, une démarche plus équitable, éthique et durable, qui a de multiples applications.

Pour connaître les dates de diffusion du film en Bretagne, rendez-vous sur le site <https://www.jupiter-films.com/actualite-permaculture-la-voie-de-l-autonomie-seances-100.php>

---

## **Magasins de producteurs : quand l'union fait la force !**

*Dans*

*le Finistère, un réseau de magasins de producteurs est en train de se constituer, épaulé par le Civam 29.*

Ils sont situés à Logonna-Daoulas, Argol, Saint-Rivoal, Briec et Quimper. A eux cinq, ils représentent une centaine de producteurs, un chiffre d'affaires annuel de 648 000 euros, et trois emplois. Eux, ce sont les magasins de producteurs finistériens Goasven, L'Abeille et la Bêche-Ferme de Kermarzin, Bro An Are Terres d'Arrées, Bio Ty Tud et La Ferme de Locmaria. Particularité de ce type de boutique : ce sont des magasins et structures juridiques au sein desquels les producteurs se réunissent pour commercialiser leurs produits en circuits courts. Ouverts régulièrement, ils sont gérés

collectivement : le capital appartient majoritairement aux agriculteurs, qui prennent les décisions. Leurs atouts : une vente directe au consommateur, permettant une meilleure valorisation de la production locale, tout en restant accessible. Outre des producteurs, on y trouve également des artisans. Tous peuvent être adhérents, participant activement au fonctionnement et à la gestion du magasin, ou déposants, c'est-à-dire déposant leurs produits et étant alors prélevé d'un pourcentage plus important pour le fonctionnement du magasin. A noter que leur présence ne peut dépasser légalement 30% du chiffre d'affaires du magasin !

Ces

5 magasins sont donc en train de se constituer en réseau, et ce pour

plusieurs raisons : garantir une autonomie des paysans dans le système de vente collectif, légitimer la place de ces commerces

collectifs face aux magasins de produits locaux, augmenter le nombre

de magasins présents sur le territoire ainsi que la clientèle, acquérir de nouvelles compétences et favoriser l'installation de

nouveaux paysan.ne.s engagé.e.s dans la gestion collective des magasins.

Concrètement,

les magasins du réseau devraient ainsi mettre en place une charte

ainsi qu'une communication commune, diffuser les savoir-faires,

échanger sur leurs pratiques et expériences, réfléchir à la mise

en place d'outils communs pour l'achalandage notamment...

Ils

seront aidés par le Civam 29, association loi 1901 basée à Brasparts, dont l'objectif est de « renforcer les capacités des agriculteurs et des ruraux pour maintenir des campagnes vivantes

et accueillantes par un développement durable et solidaire. ». Elle mettra à disposition du temps de travail pour les accompagner.

### **Plus d'infos**

[www.civam29.org](http://www.civam29.org)

---

# **Pénurie de candidats ou ostracisme corporatif ? (suite)**

**Des  
présences d'un autre type.**

Nombre

de témoignages récents, d'opérateurs très proches du terrain, soulignent que, si on ne manque pas d'acteurs voulant s'installer et

vivre du travail de la terre, le contexte les empêche de concrétiser

leurs projets.

L'incipit

du "*Livre noir des installations*" précise que les candidats ne manquent pas, bien que trop peu réussissent à franchir

le parcours du combattant de l'installation. *Repères paysans*, confirme qu'un courant non négligeable de transfuges du salariat

et de l'urbain alimente une paysannerie post-moderne, sans trouver,

toujours, de terres, ou alors à des prix qui les forcent à abandonner leur projet. La *Coopérative d'Installation en*

*Agriculture Paysanne des Côte d'Armor* reçoit de plus en plus de demandeurs d'emploi, salariés en reconversion, cadres, ingénieurs, désirant changer de vie, pour se lancer dans un projet

agricole. De même, en Loire Atlantique, où sur les 115 stagiaires,

accueillis, de 2012 à 2017, par la *CIAP 44*, 50 étaient en reconversion professionnelle, non issus du milieu agricole.

L'*ADEAR*

écrit (en 2018) : "Nous sommes sollicités, tous les jours par des porteurs de projets innovants, voulant vivre de leur travail, sur

une petites ferme". Sans oublier Formation bio Sainte Marte qui

prépare, chaque année, 120 candidats à l'installlation agricole,

en ayant de longues listes d'attente.

Ces

nouveaux profils font évoluer le métier d'agriculteur, même lorsqu'ils manquent des connaissances indispensables.

Même

son de cloche chez des experts-chercheurs chevronnés; *F.*



*Purseigle* (Agro Toulouse) explique : “Depuis une dizaine d’années, le nombre d’installés étrangers au milieu agricole, s’inscrivant dans la durée, ne cesse de s’accroître”. *R. Le Guen* (ESA Angers), intervenant, en 2018, à l’assemblée générale de la FDSEA22 : “Il n’y a pas de crise de vocation car le nombre de candidats extérieurs est très dynamique et équivaut à ceux qui partent. Si demain on veut garder un tissu rural vivant, il faudra certainement le développer”.

On

est frappés de retrouver dans le *Rapport d’information de la Mission commune sur le foncier agricole* (Assemblée Nationale, Décembre 2018) nombre d’idées de l’appel des Marcheurs-CycloPaysan (2011) et de suggestions-révendications que FADEAR et Confédération paysanne avançaient, déjà, (lors du “*premier congrès national de l’installation progressive*” Nîmes, 1999).

Adapter

les régulations de l’installation devient indispensable car, désormais, celles-ci menacent, non tant l’agriculture, comme productrice de denrées, mais l’existence de la figure sociale du paysan, comme producteur articulé à une société locale.

Au-delà

des artificialisations et de la rétention foncière (encore plus considérable), il s’agit de moderniser la politique de structures en

déconstruisant le mythe de l’agrandissement<sup>1</sup> qui facilite la spéculation, tout en interdisant les reprises;

d'empêcher que les formes sociétaires camouflent la propriété,  
de  
contenir les  
sociétés à vocation agricole,  
le  
travail agricole délégué,  
prémices d'une agriculture de rente, de firme; de définir  
l'agriculteur de façon à ne pas exclure des profils  
diversifiés,  
au bénéfice de la mobilité sociale, professionnelle et  
d'emploi;  
redonne à la terre une mobilité suffisante pour que des  
candidats,  
motivés plus par un mode de vie, que par un revenu, puissent  
accéder  
à cet outil de travail, quand bien même leurs modes de  
culture, de  
commercialisation, d'existence s'écarteraient des normes  
canoniques.

Il  
va sans dire qu'un tel bouleversement ne pourra se faire sans  
une  
détermination politique et des investissements aussi importants  
qu'il  
a fallu déployer, entre 1964 et 1984, pour servir l'Indemnité  
Viagère de Départ à 650 000 petits paysans âgés... pour  
remembrer 12 millions d'hectares... pour effacer cette  
*"agriculture sous-développée, refuge des vaincus"*...  
pour focaliser les exploitants productivistes sur la  
production  
hors-sol de *commodities* destinées au marché global (viande,  
bœuf, porc, lait, volaille de chair)... les noyer dans les  
emprunts,  
les équipements, les intrants, dans cette agriculture  
gaspilleuse de

ressources et d'énergie... et renverser l'équilibre alimentaire traditionnel, dans ce "tout protéines animales", si pernicieux pour la santé publique.

En corrigeant les dérives endogamiques de la profession, il s'agit, en somme, de refonder la politique foncière, non seulement, en fonction d'une agriculture productrice de denrées pour le marché global, mais aussi, en tant que pratique sociale, facteur de développement local, catalyseur de communauté, de société, d'identité territoriale, indispensables ferment pour la restauration du lien urbain-rural.

## **Bibliographie.**

—  
FIA-AVENIR : *Diagnostic des fermes en installations progressives.*  
Conféd, CEDAPAS 2001  
<[www.avenir5962.org/public/DocumentsAVENIR/DiagnosticsInstallations.pdf](http://www.avenir5962.org/public/DocumentsAVENIR/DiagnosticsInstallations.pdf)>

—  
F. Lefebvre, M. Quelen : *Le devenir des agriculteurs hors Cadre Familial.* ADASEA 2004.  
<[https://ec.europa.eu/eip/agriculture/sites/agrieip/files/synth\\_le\\_devenir\\_des\\_agri\\_hcf.pdf](https://ec.europa.eu/eip/agriculture/sites/agrieip/files/synth_le_devenir_des_agri_hcf.pdf)>

—  
C. Kachkouch-Soussi : Agir sur le foncier pour une agriculture durable et paysanne. Migrinter- Poitiers 2009  
<[www.agriculturepaysanne.org/files/Agir-sur-le-foncier-Claire-K.-Soussi-oct-09.pdf](http://www.agriculturepaysanne.org/files/Agir-sur-le-foncier-Claire-K.-Soussi-oct-09.pdf)>

—  
M-L. Soulier : L'agriruralite-entre-rève-et-realites. Un. Lyon II; 2010  
  
<[www.memoireonline.com/03/11/4308/Lagriruralite-entre-rves-et-realites.html](http://www.memoireonline.com/03/11/4308/Lagriruralite-entre-rves-et-realites.html)>

—  
A. Kernaleguen : Comment les agriculteurs hors DJA financent-ils l'installation ?  
Montpellier  
SupAgro 2011  
<[http://miramap.org/IMG/pdf/2010\\_A-Kernaleguen\\_Installations\\_Hors\\_DJA.pdf](http://miramap.org/IMG/pdf/2010_A-Kernaleguen_Installations_Hors_DJA.pdf)>

—  
*Livre noir de l'installation.* Confédération Paysanne 2012.  
  
<[www.confederationpaysanne.fr/sites/1/mots\\_cles/documents/LIVRE\\_NOIR.pdf](http://www.confederationpaysanne.fr/sites/1/mots_cles/documents/LIVRE_NOIR.pdf)>

—  
Chambre agriculture Bretagne : Publics non issus du milieu agricole;  
Besoins en formation professionnelle et accompagnement 2012

[www.synagri.com/cal/PJ.nsf/TECHPJPARCLEF/14592/\\$File/Publics-non-issus-milieu-agricole-resume-fev%202011.pdf?OpenElement](http://www.synagri.com/cal/PJ.nsf/TECHPJPARCLEF/14592/$File/Publics-non-issus-milieu-agricole-resume-fev%202011.pdf?OpenElement)

–

ASP : Installation sans DJA (2012)

<[www.orda-lr.org/IMG/pdf/installation\\_sans\\_dja\\_asp\\_etudes\\_2012.pdf](http://www.orda-lr.org/IMG/pdf/installation_sans_dja_asp_etudes_2012.pdf)

>

–

A. Choplin : Accompagnement et financements des non-bénéficiaires de la DJA Supagro Montpellier 2013

[http://web.supagro.inra.fr/pmb/opac\\_css/doc\\_num.php?explnum\\_id=1616](http://web.supagro.inra.fr/pmb/opac_css/doc_num.php?explnum_id=1616)

–

Repères paysans 2016. Organe des “Cafés paysans” de Grenoble [www.reperes-paysans.org](http://www.reperes-paysans.org)

–

Actes des Assises de la Transition alimentaire, agricole et de la pêche. Lorient, 2017

–

*Les néo-paysans, aubaine ou fléau pour l'agriculture ?*  
2017.

<https://wikiagri.fr/articles/les-neo-paysans-aubaine-ou-fleau-pour-lagriculture-/14311>

Transrural

initiatives. 15 MAI 2018 : *L'installation agricole atypique, avec ou sans aides ?*

[www.transrural-initiatives.org/2018/05/linstallation-agricole-atypique-avec-ou-sans-aides](http://www.transrural-initiatives.org/2018/05/linstallation-agricole-atypique-avec-ou-sans-aides)

Télegramme

11 Mai 2018 : *Loudéac souhaite développer le salariat agricole*

[www.letelegramme.fr/cotes-darmor/loudeac/agriculture-le-territoire-de-loudeac-en-mutation-11-05-2018-11955163.php](http://www.letelegramme.fr/cotes-darmor/loudeac/agriculture-le-territoire-de-loudeac-en-mutation-11-05-2018-11955163.php)

[https://www.confederationpaysanne.fr/mc\\_nos\\_positions.php?mc=22](https://www.confederationpaysanne.fr/mc_nos_positions.php?mc=22)

<https://www.cyclopaysannpdc.net>

<http://www.assemblee-nationale.fr/15/pdf/rap-info/i1460.pdf>

1

De 2010 à 2016, la taille des exploitations a augmenté de 11 %, leur nombre à diminué de 12 %.

---

# Le nouveau guide “Le panier des campagnes” disponible en Ille-Et-Vilaine

*Durant le salon Ille-Et-Bio qui s’est déroulé les 12 et 13 octobre à Guichen (35), [Accueil Paysan](#) et [Agrobio 35](#) ont lancé la nouvelle édition du guide « Le Panier des campagnes ». Un guide illustré qui permet de découvrir une centaine de producteurs répartis sur toute l’Ille-Et-Vilaine, et qui, en vente directe, proposent des produits paysans ou bio.*

Avis

aux consommateurs bretonnants amateurs de produits paysans ou bio, la

septième édition du guide « Le panier des campagnes » est désormais disponible ! Publié par Accueil Paysan et Agrobio 35, le livret est édité à 15 000 exemplaires, et disponible gratuitement dans de nombreux lieux : producteurs, offices de tourisme, mairies, marchés, centre-sociaux...

72

producteurs et artisans, 8 systèmes de vente collectifs, 9 partenaires privés engagés y sont référencés. Tous ont en commun de pratiquer la vente directe, et de proposer des produits

issus de l’agriculture biologique ou de fermes respectant la charte

Accueil Paysans. Une charte qui stipule l’importance des valeurs de

l’agriculture paysanne, économiquement viable, solidaire et écologiquement durable.

Le  
livret propose un classement des producteurs par pays, et ce,  
sur  
tout le territoire de l'Ille-Et-Vilaine. Chacun peut donc  
trouver un  
producteur pour s'approvisionner non loin de chez soi ! Un  
version téléchargeable du guide sera aussi disponible sur le  
site  
d'Accueil Paysan Bretagne.